

DELIBERATION N° 80 - 21 DU 28 OCTOBRE 1980

PORTANT REMISE GRACIEUSE DE MAJORATION DE REDEVANCES.

Le Conseil d'Administration

Vu les demandes de remises gracieuses de majoration de redevances déposées par les redevables

DELIBERE

Article unique

Les demandes de remises gracieuses de majoration de redevances présentées font l'objet des décisions relevées dans le tableau ci-après :

N° de Compte	Nom du redevable	Décision
1056	SOPAD à Lisieux (14)	Remise totale
1475	SA Klaxon à Evreux (27)	" "
15574	Etablissement Chapal à Lagny (77)	" "
19840	G.I.E. Exploitation des abattoirs à Granville (50)	" "
26925	Raffinerie de l'Ile de France à Longueil Ste Marie (60)	" "
27113	Direction des Travaux Maritimes à Cherbourg (50)	" "
130095	Lycée technique d'état mixte de Reims (51)	Remise totale
131050	S.A. RICA à Vendoeuvre s/Barse (10)	" "
131302	Tron et Berthet à Pont St Pierre (27)	Remise de 50%
153090	Albert HEITZ à Paris (7ème)	Remise totale
3138	Société auxiliaire du Bois à Vitry le François (51)	" "
19816	Groupement d'exploitation du Centre d'abattage de Bayeux (14)	" "
26391	Société Générale des Circuits imprimés à Bellegarde du Loiret (45)	" "
27082	Gordon-Choisy Europollux à Montereau (77)	" "
32784	Carrières et Ballastières de la Basse Seine à N.D de Bliquetuit (76)	" "
33203 et 45001	Ville de Paris - Usines de traitement d'eau d'Orly et St Maur	" "
132636	Acrodur Stel à Courbevoie (92)	" "
	Distillerie de Châlons à Morain le Petit	" "

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence.


C. LEFROU

Le Président
du Conseil d'Administration.


L. LANIER.